

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
<b>I. Liberté d'expression : principe .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Limites à la liberté d'expression .....</b>	<b>5</b>
<i>A. Le travailleur peut, de par la conclusion du contrat de travail, consentir à une certaine limitation de sa liberté d'expression .....</i>	<i>5</i>
<i>B. Évaluation de la légitimité d'une ingérence dans la liberté d'expression .....</i>	<i>11</i>
<b>1. La triple condition de l'article 10, § 2, de la Convention .....</b>	<b>11</b>
a. Le principe de légalité.....	12
b. Le principe de finalité.....	12
c. Le principe de proportionnalité.....	12
<b>2. L'application du principe de proportionnalité en pratique ...</b>	<b>14</b>
a. Le contexte général dans lequel s'insère l'expression entravée.....	14
b. La teneur, le ton, le fondement, le degré de spontanéité et la publicité de l'expression entravée .....	26
c. La mesure contestée .....	39
Conclusion.....	44